



CRITÈRE 6.0

Acceptation de la responsabilité de la société à l'égard du développement durable

Préambule

Indicateurs locaux

- 6.2a Degré de compréhension, par toutes les parties prenant part aux activités de planification de l'aménagement forestier, des enjeux liés aux Autochtones
- 6.2b Mesure dans laquelle la planification de l'aménagement forestier tient compte des connaissances traditionnelles et de la protection de sites sociaux, culturels ou spirituels autochtones uniques ou importants
- 6.3a Nombre de collectivités ayant des responsabilités d'intendance ou de cogestion
- 6.4a Degré de participation du public à la prise de décisions
- 6.4b Degré d'avancement de la mise en œuvre du processus de planification de la FMF et des PEG par les propriétaires fonciers et les gestionnaires
- 6.5a Nombre d'inventaires des ressources à plusieurs attributs dont dispose la FMF et description de ces inventaires
- 6.5b Ampleur des activités de transfert technologique dans la FMF

Référence

« Le critère 6 évalue les dimensions sociales du rôle et des responsabilités de la société en matière de développement durable. En effet, la responsabilité du développement durable des ressources forestières incombe non seulement aux gouvernements et à l'industrie, mais aussi à tous les citoyens.

La relation entre les Canadiens et leurs ressources forestières est en évolution, à l'instar des valeurs accordées aux forêts et des objectifs fixés pour la gestion de celles-ci. Le critère 6 mesure jusqu'à quel degré les nouveaux programmes, pratiques et politiques intègrent cette évolution des valeurs et priorités de la population canadienne. »

— CCMF (1997)



PRÉAMBULE

Le succès du développement durable et de l'aménagement forestier suppose une contribution de tous les secteurs. Cela signifie que même si le gouvernement et l'industrie ont un rôle important à jouer, la société doit aussi assumer sa responsabilité de participer. Le groupe de travail 6 de la Forêt modèle de Fundy (FMF), qui est responsable du Critère 6 — Acceptation de la responsabilité de la société à l'égard du développement durable, joue un tel rôle. L'information recueillie au sujet des indicateurs examinés par ce groupe provient de sources diverses. Une partie provient directement de projets qui ont permis de se pencher sur la participation publique, et une partie découle de la collaboration établie avec les peuples des Premières nations liés à la forêt modèle de Fundy.

Un aspect important du travail de ce groupe est le transfert, aux membres intéressés du public, de l'information obtenue auprès de diverses sources pendant l'enquête, ainsi que l'obtention de commentaires. On a réalisé cet objectif au moyen d'un certain nombre de mesures, décrites dans la présente section.

Le Groupe 6 présente au public les enjeux liés aux forêts, fournit un mécanisme pour promouvoir les préoccupations et les intérêts du public, et montre comment la contribution de l'ensemble de notre société est essentielle au succès de la gestion durable des forêts.



Indicateur 6.2a

Degré de compréhension, par toutes les parties prenant part aux activités de planification de l'aménagement forestier, des enjeux liés aux Autochtones

Objectif de la planification de la gestion — Offrir aux Autochtones la possibilité de participer à la planification de l'aménagement forestier de la forêt modèle de Fundy — les connaissances spéciales des peuples autochtones à l'égard des écosystèmes forestiers peuvent être mis en commun et contribuer à l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier.

Justification du choix

Le lien culturel et spirituel entre les collectivités autochtones et les forêts est reconnu. La coopération accrue entre les collectivités autochtones et tous les intervenants du domaine forestier est essentielle à la réalisation des objectifs en matière de gestion durable des forêts.

Sources de données

- Communications personnelles avec Donna Perley et Maureen Whelan
- Procès-verbaux et notes du Groupe 6

Protocole de suivi

La communication entre les partenaires de la FMF et les Premières nations se poursuit grâce à la tenue de réunions, à la diffusion d'envois postaux et à l'élaboration de projets. La Première nation de Red Bank est un nouveau partenaire de la forêt modèle de Fundy. Grâce à des activités de promotion, les gestionnaires et propriétaires fonciers de la région seront davantage sensibilisés aux enjeux qui touchent les Autochtones. La création de projets visant à diffuser ces connaissances est essentielle au contrôle du succès de cet indicateur, car il nous permettra de fournir de l'information sous une forme que les gestionnaires fonciers pourront consulter facilement. Mentionnons, par exemple, le projet de livre sur les usages traditionnels, médicinaux et autres des arbres et arbustes du Canada atlantique par les communautés micmaque et malécite. Les occasions d'échange que procurent les ateliers de sensibilisation culturelle permettent aussi de recevoir une importante rétroaction.

Résultats de base

Trois échanges culturels ont eu lieu entre les partenaires de la FMF et la Première nation Eel Ground au Nouveau-Brunswick. Le premier atelier, « Mettre en commun l'information » (Figure 43), qui s'est tenu en avril 1998, a contribué à favoriser le dialogue et à renforcer les liens entre les partenaires de la FMF et les Premières nations. Il portait sur l'utilisation médicinale des plantes par les Autochtones.



Figure 43. Atelier Mettre en commun l'information.



On a tenu, en septembre 1998, un deuxième atelier intitulé « Sensibilisation culturelle et exploitation forestière » (figure 44). On a convié les partenaires de la FMF à Red Bank (Nouveau-Brunswick) pour leur faire connaître les valeurs autochtones liées à la forêt.

Le troisième atelier a eu lieu au printemps 1999, le Jour de la Terre. Les partenaires de la FMF ont pris part à une tournée des programmes forestiers à Eel Ground (Nouveau-Brunswick), au cours de laquelle ils ont visité les scieries mobiles de la bande et une usine de fabrication de meubles à valeur ajoutée.



Fonctionnalité et application

Figure 44. Atelier Sensibilisation culturelle et exploitation forestière

L'arrivée de la Première nation de Red Bank au sein du partenariat du FMF, ainsi que la participation de la Première nation partenaire d'Eel Ground, crée une occasion accrue de communiquer avec les Premières nations au sujet de la gestion durable de la forêt modèle de Fundy et de l'importance des enjeux autochtones connexes. Ce dialogue aidera les gestionnaires et propriétaires fonciers de la FMF à mieux comprendre les enjeux et permettra de fournir aux peuples des Premières nations des renseignements sur la gestion durable des forêts (GDF) dont ils pourraient tenir compte dans leur planification.

Indicateur 6.2b

Mesure dans laquelle la planification de l'aménagement forestier tient compte des connaissances traditionnelles et de la protection de sites sociaux, culturels ou spirituels autochtones uniques ou importants

Objectif de la planification de la gestion — Favoriser la participation des peuples autochtones à la planification de la gestion durable de la forêt modèle de Fundy.

Bien-fondé de l'indicateur

Les sites autochtones traditionnels qui se trouvent dans la FMF devraient être visés par les plans de gestion, lorsque cela est possible. Le fait de connaître l'emplacement de ces sites permettra de veiller à ce qu'ils ne soient pas perturbés lorsqu'on procède à certaines activités, comme la récolte de ressources ligneuses, la construction de routes, la gestion du peuplement et d'autres activités (Doucette, 1998). La technologie actuelle (SIG) peut se révéler utile pour intégrer ces sites aux plans de gestion des gestionnaires et propriétaires fonciers de la région. Bien que l'intention soit de ne pas faire connaître ces

Rapport de la forêt modèle de Fundy sur l'état des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts



sites au grand public, de façon à les protéger contre une mauvaise utilisation ou la surutilisation, le fait de révéler leur emplacement aux propriétaires fonciers permet à ces derniers d'en tenir compte dans la planification et de les protéger. L'omission de tenir compte de tels sites dans la planification de la gestion forestière pourrait mener à leur perturbation ou à la perte de données culturelles autochtones. La dégradation ou la perte de tels sites uniques pourraient miner considérablement les connaissances historiques autochtones locales.

Sources de données

- Cimetières (NB Aboriginal Society, Musée du N.-B., Parc national Fundy)
- Sentiers de Portage (NB Aboriginal Society, Musée du N.-B., Parc national Fundy)
- Sites spirituels (NB Aboriginal Society, Musée du N.-B., Parc national Fundy)
- Repérage et gestion de sites autochtones traditionnels et d'anciens sentiers de portage dans la FMF (Doucette, 1998)

Protocole de suivi

Grâce à la technologie SIG permettant de créer des cartes des sites de la FMF culturellement importants ou uniques, il est possible d'adapter les plans de gestion en fonction de ces sites et d'y intégrer les nouveaux sites découverts.

La prise de contact de SNB avec les peuples des Premières nations, dans le cadre d'un exercice de consultation du public, n'a pas permis de recueillir de nouveaux renseignements au sujet des sites importants de la région de la FMF. Il est crucial de mettre l'information en commun afin d'éviter de perturber ces sites, sans quoi les perturbations ne seront évitées que par hasard. Une telle démarche doit être effectuée dans le respect du désir des peuples des Premières nations de protéger l'intégrité de ces sites et la connaissance de leur emplacement.

Résultats de base

Des études ont déjà permis de repérer dans la forêt modèle de Fundy des sites contenant une végétation et des éléments paysagers uniques. Des directives de gestion spéciales concernant, par exemple, la création de zones protégées ou l'utilisation de pratiques forestière à impact réduit, ont été attribuées à ces sites. Les sites culturels autochtones de la forêt modèle de Fundy tireraient avantage de la création de directives de gestion spéciales visant à protéger leur caractère unique (Doucette, 1998).

Les données quantitatives concernant l'emplacement des sites culturels autochtones et des sentiers de portage sont rares. Des données ont été obtenues à l'occasion d'activités de prospection archéologique faites au Nouveau-Brunswick ainsi que dans les documents de W. F. Ganong, qui sont préservés au Musée du Nouveau-Brunswick. Des témoignages historiques indiquent qu'un campement traditionnel était situé près du village d'Apohaqui, où la rivière Millstream rejoint la rivière Kennebecasis. Il y a aussi un important sentier de portage entre la rivière Anagance et la rivière Kennebecasis, dans la région d'Anagance (Ganong, dans Doucette, 1998).

On ne trouve actuellement aucune communauté autochtone dans la forêt modèle de Fundy, et il est difficile de recueillir de l'information. Selon le chef Joe Knockwood, des ancêtres micmacs de la Première nation de Fort Fundy, près de Dochester, auraient habité la zone actuellement connue sous le nom de forêt modèle de Fundy.



À la lumière de l'interprétation de M. Ganong, le peuple micmac aurait occupé la zone du bassin de la rivière Petitcodiac, alors que le peuple malécite aurait habité la zone des bassins hydrographiques des rivières Canaan et Kennebecassis. Les frontières de ces bassins hydrographiques auraient formé la majeure partie de la frontière territoriale entre les territoires micmacs et malécites. Dans le sud de la forêt modèle de Fundy, il semble que M. Ganong ait établi des frontières territoriales en utilisant les limites des bassins hydrographiques des rivières qui se jettent dans la baie de Fundy, par rapport à Martin Head. Les bassins hydrographiques des rivières qui se jettent dans la baie de Fundy à l'ouest de Martin Head auraient constitué le territoire malécite, alors que les bassins hydrographiques des rivières qui se jettent dans la baie de Fundy à l'est de Martin Head auraient constitué le territoire micmac (figure 45).

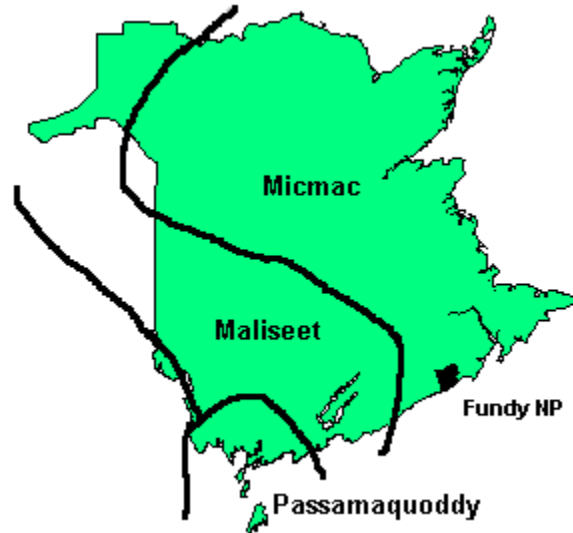


Figure 45. Répartition générale des peuples autochtones au Nouveau-Brunswick vers 1700 (Davis, 1991)

Selon M^{me} Pat Allen et M. Albert Ferguson, de la Direction générale des services d'archéologie, ministère provincial des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, les frontières territoriales des peuples micmacs et malécites auraient été situées dans la région de Sussex.

Pratiques exemplaires de gestion

Il faut faire particulièrement attention lorsqu'on change l'utilisation du sol dans les zones suivantes (Doucette, 1998).

Anciens campements

Tout endroit où l'eau douce rejoint la marée par une chute ou des rapides

Bassins à anguilles ou zones accueillant de nombreux crustacés (anses et havres)

Zones riveraines situées près de grandes voies navigables

Intersections de grands cours d'eau

Fins de sentiers de portage

Plages de sable ou de gravillon

Proximité de peuplements de bouleau blanc

Fonctionnalité et application

Rapport de la forêt modèle de Fundy sur l'état des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts



La participation accrue aux activités touchant la FMF peut renforcer la confiance entre les intervenants qui travaillent à la gestion durable de la forêt, en particulier pour ce qui est des enjeux touchant la protection des sites culturels traditionnels.

Cet indicateur peut être mesuré grâce à la création de base de données SIG et de cartes lorsque les sites auront été repérés. Cette information peut ensuite être utilisée par les gestionnaires et propriétaires fonciers dans leurs plans de gestion. L'aspect le plus difficile est de connaître l'emplacement des sites.

Indicateur 6.3a

Nombre de collectivités ayant des
responsabilités d'intendance ou de cogestion

Objectif de la planification de la gestion — Veiller à ce que la collectivité participe à la planification de l'aménagement forestier.

Bien-fondé de l'indicateur

Environ les deux tiers de la forêt modèle de Fundy appartient à des intérêts privés. Cela constitue un défi de taille au chapitre de la gestion, du contrôle et de la planification de l'aménagement. Chaque propriétaire foncier a le dernier mot en ce qui concerne ses terres, et, bien sûr, les points de vue peuvent diverger énormément. Le fait de rassembler ces propriétaires fonciers afin d'adopter ensemble une stratégie plus vaste pour la planification de la gestion permet d'adopter une approche plus communautaire en ce qui concerne la planification de mesures liées à des enjeux économiques, sociaux et écologiques importants. Les processus décisionnels qui échappent aux collectivités ou qui ne tiennent pas compte des divers coûts liés à l'instabilité communautaire ne contribuent pas au développement durable.

Sources de données

- Betts, M., *Community Forestry in the Fundy Model Forest: Concepts and Applications*, Forêt modèle de Fundy, Sussex, 43 pages, 1998.

Protocole de suivi — aucun pour l'instant



Résultats de base

Contexte et définitions

La foresterie communautaire est une forme d'aménagement forestier et de processus décisionnel local dont les principaux avantages viennent de la collectivité. La plupart des descriptions de ce concept renvoient à trois grands buts, soit le « développement économique communautaire », la « foresterie écologique » et la « participation communautaire » (Burda et coll., 1997; Harvey et Usher, 1996; Mitchell Banks, 1996; Dana, 1918).

L'échelle spatiale de la foresterie communautaire est fonction des buts d'une démarche donnée. Si l'on met l'accent sur les aspects économiques, on laisse entendre que la superficie de l'assise territoriale devrait être d'environ 10 000 ha. Toutefois, en raison de la productivité élevée de la forêt et d'initiatives à valeur ajoutée, on peut réduire cette superficie. Idéalement, la mise en œuvre doit se fonder sur une région biogéographique ou sur un bassin hydrographique.

La structure politique le plus souvent préconisée pour la foresterie communautaire est l'approche « multilatérale », aussi appelée « table ronde ». De nombreux théoriciens imaginent les représentants d'un grand nombre de groupes diversifiés qui travaillent ensemble pour prendre des décisions collectives « fondées sur le consensus ». Il est idéal d'avoir des représentants élus et des représentants nommés.

La foresterie communautaire pourrait se fonder sur un certain nombre de modes de tenure. Certains d'entre eux exigeraient une réforme législative, alors que d'autres pourraient s'intégrer au régime de tenure existant. Quatre modes de tenure foncière se prêtent à la foresterie communautaire : les terres communautaires, les accords de gestion des terres publiques; la cogestion avec les titulaires actuels de permis industriels, et les fiducies. La faisabilité politique et le contrôle communautaire varient de chacune de ces options. Notons, par contre, qu'ils sont inversement proportionnels.

Foresterie communautaire dans la FMF

À l'heure actuelle, aucun modèle de foresterie communautaire n'est appliqué à la forêt modèle de Fundy. Au Canada, les terres publiques ont toujours été louées, en larges parcelles et sur de longues périodes, à des entreprises forestières (Luckert et Haley, 1990). En vertu de la *Loi sur les terres et les forêts de la Couronne* du Nouveau-Brunswick, un particulier ou une entreprise doit posséder ses propres installations de façonnage du bois pour être admissible à une entente de gestion forestière (gouvernement du Nouveau-Brunswick, 1981). Cela peut constituer un obstacle considérable à la mise en œuvre d'un modèle de foresterie communautaire au Nouveau-Brunswick. Aucune des collectivités de la FMF ne possède suffisamment de terres pour créer une forêt communautaire économiquement viable. De plus, au-delà des exercices de « consultation du public » exigés dans le cadre du processus de planification de la gestion des terres publiques, aucune démarche axée sur la cogestion n'a été créée entre les titulaires de permis et les collectivités locales.

À certains égards, la forêt modèle de Fundy se prête au modèle de foresterie communautaire, car elle encourage la participation locale et les efforts en matière de foresterie durable. Toutefois, deux éléments cruciaux de la foresterie communautaire en sont absents. Premièrement, elle ne découle pas d'une initiative « communautaire ». Des recherches montrent que les forêts communautaires créées par les collectivités locales offrent les mêmes chances de succès et de durabilité (Matakala, 1991). Deuxièmement, elle n'exerce aucun contrôle direct sur la prise de décisions relative à l'utilisation des terres. Les participants ne sont que des conseillers, et les propriétaires fonciers ne sont pas tenus de suivre leurs conseils.



Même si la FMF ne constitue pas un modèle de foresterie communautaire, un processus équivalent est appliqué, dans une certaine mesure, dans le secteur des terres à bois privées. Le modèle de la foresterie coopérative est une démarche qui pourrait permettre d'atteindre les buts de la foresterie communautaire sur des terres privées, car, comme celle-ci, les coopératives orientent l'aménagement forestier non pas sur la rentabilité, mais bien sur le développement communautaire. L'emploi et la qualité de vie prennent donc une importance considérable. De nombreuses coopératives de partout au Canada déploient des efforts au chapitre de la diversification économique (McGillivray et Ish, 1992; Fairburn et coll., 1991; Craig, 1980). Les bénéfices de la coopérative sont redistribués aux membres au lieu d'être versés à des actionnaires, qui sont loin de la collectivité. Cela crée habituellement un cycle de retombées économiques dans la localité. Enfin, les corporatives sont, de par leur nature, participatives.

La principale différence entre la foresterie communautaire et la foresterie coopérative est le pouvoir final en matière de gestion donné à l'individu dans le premier modèle. Cette différence fondamentale à l'égard de la tenure foncière influe sur d'autres différences entre les deux modèles. Premièrement, la foresterie communautaire suppose que la participation du public aille au-delà du simple « geste symbolique » (Arnstein, 1969). La collectivité (ou ses représentants) a le dernier mot lorsque vient le temps de prendre des décisions en matière de gestion forestière. Les coopératives forestières, pour leur part, ne sont pas tenues de consulter le grand public. La collectivité joue le rôle de « conseillère ».

En 2000, la SNB Wood Co-op et le Groupe de travail sur l'écosystème de la grande région de Fundy lançaient un projet de planification de la gestion des terres à bois axée sur le bassin hydrographique. Ce projet vise surtout à encourager les propriétaires de terres à bois d'un bassin hydrographique à planifier en fonction d'objectifs de biodiversité fixés à l'échelon du paysage. Ce projet offre la possibilité de réaliser plusieurs objectifs communautaires : (1) il pourrait favoriser une participation locale plus forte, car les propriétaires de terre à bois auront peut-être l'impression d'obtenir une plus grande efficacité en recourant à un groupe plus modeste; (2) il pourrait faciliter la résolution de conflits à l'occasion d'exercices de consultation du public, car il suffirait de définir les objectifs non pas pour une région entière, mais seulement pour une zone locale; (3) il favoriserait la naissance d'une « éthique foncière » locale ou d'un sentiment d'appartenance qu'on ne pourrait peut-être pas créer à l'échelle régionale.

Pratiques exemplaires de gestion

Même si aucun modèle de foresterie communautaire n'est appliqué à la FMF à l'heure actuelle, il y a possibilité d'aller plus loin à cet égard. La foresterie communautaire est un modèle souple au sein duquel on peut intégrer un certain nombre d'ententes locales diverses. Il serait donc contradictoire de suggérer des critères rigides pour assurer le succès du modèle de foresterie communautaire. Néanmoins, il est important de veiller à ce que ce concept ne s'assouplisse pas au point de perdre sa pertinence. Pour réussir, une forêt communautaire doit être dotée de mécanismes permettant d'atteindre les trois grands buts (mis en évidence dans la documentation) de la foresterie communautaire : la participation de la collectivité, la foresterie durable, et le développement économique communautaire. Parmi la gamme des critères généraux susceptibles d'être appliquée à la forêt modèle aux fins de la sélection de collectivités témoins pour le projet de foresterie communautaire, mentionnons les suivants :

- (1) Disponibilité d'un terrain forestier dont la tenure est applicable;
- (2) Expertise communautaire en matière de foresterie en général et de foresterie communautaire en particulier, et enthousiasme de la collectivité;
- (3) Organisme partenaire/ou responsable qui encourage l'ensemble de la collectivité à participer;
- (4) Proposition d'un processus permettant d'assurer la représentation juste et équitable de tous les groupes locaux;



- (5) Existence d'un large éventail de mécanismes favorisant la participation de groupes communautaires et du grand public;
- (6) Énoncé de mission clair;
- (7) Incitatifs écologiques, économiques et sociaux locaux à gérer en fonction de la durabilité; compréhension claire du lien entre la santé de la forêt et la santé de la collectivité;
- (8) Existence de connaissances forestières locales;
- (9) Conseils techniques et orientation fournis par des institutions du domaine forestier;
- (10) Participation d'un large éventail d'intérêts communautaires susceptibles d'agir à titre de « surveillants » de la gestion forestière;
- (11) Objectifs explicites en matière de foresterie;
- (12) Autonomie suffisante à l'égard des recettes;
- (13) Capacité éprouvée d'obtenir du financement externe en vue de projets de foresterie;
- (14) Marché pour les ressources ligneuses et les ressources non ligneuses (Matakala, 1991);
- (15) Forêt offrant une diversité d'espèces, de reliefs et de classes d'âge et un potentiel de production relativement élevé;
- (16) Désir des entrepreneurs locaux de diversifier les produits forestiers (consomptibles ou non);
- (17) Rétention ou recyclage de fonds aux fins de la forêt pour payer la gestion.

Fonctionnalité et application

La tentative initiale de promouvoir l'adoption d'un modèle de foresterie communautaire pour la FMF découle du projet de planification fondé sur le bassin hydrographique mentionné plus haut. Cette approche se poursuit dans une zone de la FMF (bassin hydrographique du lac Washademoak), et l'apprentissage se poursuit. On établit actuellement un projet similaire dans la zone d'Elgin. On encourage les propriétaires fonciers à prendre le processus en charge et à adopter des stratégies qui permettront de se pencher collectivement sur des enjeux globaux touchant le paysage. Les connaissances acquises dans le cadre de ces initiatives permettront de mieux comprendre les avantages (économiques, sociaux et écologiques) de la foresterie communautaire, et, par conséquent, de stimuler davantage la participation communautaire à la planification de la gestion et au développement durable.

Indicateur 6.4 a

Degré de participation du public à la prise de décisions

Objectif de la planification de la gestion — Veiller à ce que les membres du grand public et du partenariat puissent toujours participer au processus de planification de la gestion de la FMF.

Bien-fondé de l'indicateur

Aux fins de quelques rapports sur le développement durable, il est difficile de mesurer la participation du public. Les évaluations quantitatives, par exemple les jours-personnes de participation, le nombre d'entreprises de fabricants de produits forestiers qui comptent des conseils consultatifs de citoyens et le

Rapport de la forêt modèle de Fundy sur l'état des indicateurs locaux de l'aménagement durable des forêts



nombre d'assemblées publiques parrainées par le gouvernement ne rendent pas compte de l'esprit qui transparait réellement derrière cet élément — l'équité et l'efficacité des procédés décisionnels. Dans le contexte, par « équité » il faut entendre le fait d'inclure tous les intérêts, et une décision « efficace » est celle qui tient bien compte de l'ensemble des préoccupations formulées à propos d'une question donnée.

Sources de données

- Document de vision du Nouveau-Brunswick relatif à la gestion des terres de la Couronne
- Loi sur les terres et forêts de la Couronne
- Processus d'examen de la gestion durable des forêts de SNB
- Processus de planification de la gestion de Parcs Canada

Résultats de base

Les principaux propriétaires et gestionnaires fonciers de la forêt modèle de Fundy — la Couronne, le parc national Fundy, SNB et J.D. Irving Limited — appliquent divers procédés décisionnels (voir le document de vision MRNENB, 1999). La forêt modèle de Fundy essaie de réunir les groupes en question aussi bien que les organisations non gouvernementales (ONG) afin qu'ils puissent discuter ensemble de questions locales liées à la gestion des ressources.

Couronne

Le ministère des Ressources naturelles invite périodiquement le public à participer à l'élaboration continue de ses objectifs de gestion. Par exemple, des assemblées publiques ont eu lieu récemment pour recueillir des avis sur l'exploitation du gaz naturel dans la province et aussi pour établir le réseau de zones protégées du Nouveau-Brunswick. L'interaction quotidienne entre les membres du grand public et les élus est aussi une façon de solliciter l'apport du public. Les opinions publiques ainsi exprimées sont jaugées en tant qu'objectifs pour ce qui touche la gestion des terres de la Couronne (document de vision MRNENB, 1999).

Le gouvernement a pour responsabilité d'établir des buts, des objectifs et des normes. Les titulaires de permis de coupe ont pour responsabilité d'élaborer des plans de gestion et d'exploitation qui concourent à la réalisation des buts, objectifs et normes en question. Les plans doivent être avalisés par le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie; leur mise à exécution fait l'objet de contrôles. Dans le contexte, les titulaires de permis de coupe sont tenus de solliciter les avis du grand public sur la réalisation des objectifs du plan de gestion. Les avis ainsi recueillis sont alors pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'exploitation (document de vision MRNENB, 1999).

Parc national Fundy

Les responsables du parc essaient de solliciter la participation du public non seulement à l'établissement du plan de gestion, mais aussi à son évaluation. La consultation publique survient une fois prêt le document d'orientation et les options d'analyse; cela se fait par la poste et sous forme d'assemblées officielles. Un projet de plan plus officiel est examiné au moyen de séances « portes ouvertes », après que l'information pertinente a été transmise dans des bulletins. Les observations sont dûment notées et appliquées à l'élaboration de l'ébauche du plan de gestion. Le public qui s'adresse au surintendant peut consulter les observations en question.



Southern New Brunswick Wood Co-Operative Ltd. (SNB) —Processus de participation du public

Dans la foulée de l'adoption du plan d'action sur le processus de planification de la GDF au SNB, le volet participation du public (étape 1) a été mis en marche. Il s'agissait de déterminer de manière générale qui, localement, parmi les habitants et les organisations, est touché par le territoire forestier délimité (TFD) de SNB ou peut y avoir un intérêt.

- a) Les membres du grand public;
- b) Les groupes autochtones;
- c) Les groupes d'intérêts.

Les responsables ont dressé une liste des membres du grand public à des fins de participation et d'information. Au départ, y figuraient le nom de personnes ayant exprimé un intérêt pour la planification de la GDF au SNB, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique et d'autres formes de publicité depuis décembre 1995, moment auquel on a annoncé que SNB souhaitait participer aux essais de certification sur le terrain de la CSA. La liste comprenait également le nom des membres du conseil d'administration de SNB dans son intégralité, des administrateurs de SNB Wood Cooperative et des membres du Programme des boisés d'aménagement de SNB.

Une liste prospective de contacts parmi les groupes autochtones a été dressée, à partir d'une liste et d'une carte des réserves autochtones dans la région où évolue SNB. Les sept réserves autochtones à proximité du TFD de SNB étaient considérées comme les plus susceptibles de s'intéresser à la question.

Les responsables du projet ont reçu la liste du partenariat de la forêt modèle de Fundy et s'en sont servi pour dresser une liste prospective de contacts pour la participation des groupes d'intérêts.

Grand public

Pour ce qui est des destinataires membres du grand public, les responsables ont préparé des trousse d'information comprenant l'horaire des sept assemblées publiques locales devant être tenues dans la région où évolue SNB. Des annonces encourageaient le grand public à demander la trousse d'information sur la GDF de SNB, qui a été transmise aux personnes nommées sur la liste de diffusion. De même, des groupes d'intérêts ont été encouragés à participer à la démarche en communiquant avec le bureau de SNB.

Les réunions organisées et les présences notées ont permis d'améliorer la liste de diffusion de SNB dans le cas du grand public. Le procès-verbal de chacune des réunions a été remis à toutes les personnes ayant assisté à l'une d'entre elles, pour s'assurer que le tout rendait bien compte des discussions tenues et des contributions apportées. Un exemplaire de la trousse d'information sur les assemblées publiques a été transmis à toutes les personnes dont le nom figurait sur la liste de diffusion, mais qui n'avaient pu assister aux assemblées publiques; on voulait ainsi les encourager à participer à la démarche.

À la suite des assemblées publiques, les annonces ont été placées dans les mêmes journaux locaux qu'auparavant, pour encourager l'apport de tous les destinataires au processus de GDF de SNB.

Groupes autochtones

Comme on l'a déjà dit, la première étape, pour solliciter l'apport des groupes autochtones, a consisté à déterminer si des Premières nations à proximité du territoire forestier de SNB « utilisaient » la forêt ou souhaitaient participer à la démarche.



Une lettre a été transmise au chef de chacune des Premières nations en question (avec copie conforme aux membres du conseil) pour expliquer brièvement le processus de planification de la GDF de SNB et pour leur demander de préciser si la démarche les intéressait.

L'effort a permis de conclure que les groupes de Premières nations, pour l'heure, ne sont pas actifs en ce qui concerne le TDF de SNB.

Groupes d'intérêts

Comme on l'a déjà dit, la liste des partenaires de la forêt modèle de Fundy a servi à établir la liste de diffusion initiale visant à solliciter la participation des groupes d'intérêts. Les responsables du projet ont préparé, avant la réunion, une trousse d'information spéciale ainsi qu'une lettre d'accompagnement à l'intention des groupes d'intérêts et de leur représentant. La lettre précisait que SNB souhaite qu'ils participent au processus de planification de la GDF. Voici des éléments de la trousse d'information :

- Trousse d'information sur le processus de participation du public à la GDF de SNB;
- Énoncés des engagements relatifs à la GDF chez SNB;
- Critères et indicateurs du CCMF;
- Projet de matrice des critères du CCMF et exemples de suggestions possibles en ce qui concerne les objectifs, les stratégies et les pratiques.

Il semble avoir été plus difficile que prévu d'obtenir la participation du grand public à cette étape de la démarche, surtout en rapport avec les valeurs du CCMF, etc., car il ne connaissait pas très bien le concept dans son ensemble ni les critères du CCMF en particulier. Tout de même, l'effort a débouché sur des appuis nettement accrus, sur une meilleure compréhension du concept, ainsi que sur l'élaboration d'un plan de GDF pour la région où évolue SNB.

J.D. Irving Limited

J.D. Irving Ltd. se sert de la forêt modèle de Fundy comme pierre de touche, pour ainsi dire, en rapport avec les pratiques de gestion déployées sur ses terres privées. L'entreprise compose avec les préoccupations exprimées individuellement au sein de la collectivité, de façon continue. Les méthodes adoptées pour régler les préoccupations sont adaptées dans chaque cas (communication personnelle, Joe Gushue, octobre 2000).

Forêt modèle de Fundy

La FMF est une organisation qui emploie la prise de décision consensuelle pour en venir à une entente à l'issue des discussions de ses groupes de travail. L'approche consensuelle est conçue pour aider les partenaires, dont bon nombre sont des propriétaires fonciers, à s'entendre sur de nombreux aspects de la gestion et de l'intendance qui se rapportent aux projets entrepris dans le cadre de la forêt modèle. Si bien que la FMF est tout à fait unique, car une bonne part de sa surface relève d'intérêts privés, par rapport à d'autres forêts modèles. La forêt modèle, par l'entremise des projets des propriétaires, peut rassembler tous les responsables des terres pour qu'ils puissent discuter de préoccupations communes concernant les aménagements et les peuplements.



Pratiques exemplaires de gestion

Des pratiques exemplaires de gestion ne sont pas élaborées pour la participation du public, tout de même, même si celle-ci est un élément important de la planification de la gestion faite par les propriétaires fonciers et les gestionnaires de la forêt modèle de Fundy. Les titulaires de permis de coupe sont tenus d'organiser des assemblées publiques concernant la gestion des terres de la Couronne. SNB sollicite la participation du public aux efforts continus déployés pour favoriser une gestion durable des forêts, alors que J.D. Irving Limited encourage le grand public à communiquer avec l'entreprise au sujet de questions touchant les pratiques exemplaires de gestion (guide sur les pratiques exemplaires de gestion de J.D. Irving, document public).

La forêt modèle de Fundy est une tribune qui permet une communication franche entre tous les partenaires participant au processus décisionnel. La participation du public est partie intégrante de la fonction de la FMF. En particulier, il est clair que le contrat pour une participation équitable et efficace des ONG partenaires a eu une incidence marquée sur la forêt modèle de Fundy. Cela leur a permis de faire valoir leurs questions et préoccupations et de sensibiliser le grand public à la forêt modèle de Fundy. De ce fait, le partenariat de la FMF s'est rapproché de la réalisation des objectifs qu'il s'est donnés (Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, 1997).

Fonctionnalité et application

Comme on le voit plus haut, chacun des propriétaires fonciers et gestionnaires a mis en place une démarche pour que le public puisse participer à la planification de la gestion. Par l'entremise du partenariat de la forêt modèle de Fundy, le grand public a une occasion directe de participer à la démarche, bien qu'il s'agisse d'un public particulier associé aux organisations partenaires en question. Un certain mécontentement a été exprimé en ce qui concerne l'occasion de participer pour les membres du grand public (voir Chouinard et Perron, 1998). Cela concorde avec les résultats de l'enquête (Pettitt, 1997), selon laquelle, de manière générale, les membres du grand public dans la région ne connaissent que quelque peu la forêt modèle de Fundy et qu'ils n'ont pu apporter leur contribution parce qu'ils ne connaissaient pas bien l'organisation. Avec la stratégie de communication et les travaux du groupe 6 associés à la forêt modèle de Fundy, on s'applique toujours à régler ces problèmes. Des progrès considérables ont été réalisés en vue de susciter une certaine confiance parmi les partenaires de la forêt modèle de Fundy. De ce fait, l'apport du public est devenu plus efficace, les gestionnaires prenant en considération un ensemble de valeurs plus varié.



Indicateur 6.4b

Degré d'avancement de la mise en œuvre du processus de planification de la FMF et des PEG par les propriétaires fonciers et les gestionnaires

Objectif de la planification de la gestion — Régler les préoccupations soulevées au sujet de l'instauration de stratégies à la suite du processus de planification des scénarios et de l'intégration des pratiques exemplaires de gestion aux plans de gestion des propriétaires et des gestionnaires.

Justification du choix

Les partenaires de la FMF ont exprimé à maintes reprises des réserves concernant l'instauration de stratégies découlant du processus de gestion de la planification et l'intégration de quelques pratiques exemplaires de gestion (PEG) découlant des stratégies en rapport avec les activités sur le terrain.

Les PEG permettent d'orienter les activités sur le terrain au début de la gestion de nos ressources forestières, au moment où nous n'avons pas de renseignements privilégiés sur la façon de gérer. Grâce aux PEG, c'est le meilleur départ possible qui est prévu, et toute future recherche et planification opérationnelle permettra de combler les lacunes sur le plan des connaissances.

Sources de données

- Dave Maclean, Peter Etheridge, Joe Pelham et Walter Emrich, *Fundy Model Forest (Partners in Sustainable Forest Management)*, 1997
- Guide des Pratiques exemplaires de gestion de SNB : boisés privés
- J.D. Irving Limited, *1997-2021 Management Plan Fundy License*
- J.D. Irving Limited, *Forestry Best Management Practices*

Protocole de contrôle

À l'étape première de la FMF, le partenariat a choisi d'élaborer un processus de planification reposant sur une approche d'études de cas où il échafaudait des scénarios prospectifs appliqués à une superficie de 114 000 hectares de la forêt modèle de Fundy. Cela a servi à une analyse de traitement fondée sur l'apport du public et du partenariat aux valeurs et aux pratiques, et l'effet projeté a été modélisé (Maclean et coll., 1998). Cela a permis d'établir par ordre d'importance les valeurs qu'il faut gérer, selon ce que le partenariat, par l'entremise d'ateliers, a permis de déterminer et d'affiner. La modélisation a fourni les résultats de divers scénarios avec les mesures prévues sur le terrain, et les responsables ont arrêté un choix final en ce qui concerne le scénario de la planification de la gestion de la FMF.



Résultats de base

L'instauration d'un scénario de planification particulier en rapport avec la zone visée par l'étude de cas ne s'est pas encore concrétisée; tout de même, un certain nombre de PEG ont été produites et font maintenant partie des usages des propriétaires et gestionnaires de la forêt modèle de Fundy.

Une réalisation très importante est issue de cet exercice : l'élaboration d'un « processus de gestion adaptatif » pour la forêt modèle de Fundy (MacLean et coll., 1998). Dès qu'il y a mise en œuvre et contrôle des résultats, si des modifications s'imposent, elles peuvent être facilement intégrées au processus en place. Même si le scénario particulier qui a été conçu n'a pas encore été instauré, le processus de gestion adaptatif vaut pour les plans de gestion qu'essaient actuellement de mettre en œuvre les propriétaires et gestionnaires de la FMF.

Pratiques exemplaires de gestion

Il n'y a pas de PEG associée directement au contrôle de cet indicateur qui concerne les préoccupations des partenaires quant à la mise en œuvre du processus de planification de la FMF. Toutefois, on a obtenu un résultat important : la contribution du public à la planification de la gestion, sous forme de présentation des plans de gestion pour les terres de la Couronne et les terres franches.

Fonctionnalité et application

La présentation de plans de gestion de la part des propriétaires et gestionnaires de la FMF prennent en considération cet indicateur. Les partenaires (et les membres du grand public) sont invités à comparer les stratégies préconisées à la stratégie préférée choisie par les partenaires et à déterminer si les valeurs qu'ils jugent importantes sont toujours prises en considération. Pour être vraiment adaptatif, toutefois, le processus doit faire continuellement partie de la planification du développement durable effectuée par la FMF.

SNB dispose d'un guide de PEG qu'il a conçu à l'intention des propriétaires fonciers qui choisissent de mettre en application ces pratiques dans le cadre de leurs stratégies de gestion. J.D. Irving Limited a également conçu des PEG qui sont intégrées aux opérations quotidiennes.

Indicateur 6.5a

Nombre d'inventaires des ressources à plusieurs attributs dont dispose la FMF et description de ces inventaires

Objectif de la planification de la gestion — S'assurer que le grand public dispose des meilleurs renseignements et des renseignements les plus à jour, de manière à pouvoir participer aux décisions de manière éclairée.



Bien-fondé de l'indicateur

La gestion et la planification forestière sont des tâches complexes qui supposent la connaissance de diverses disciplines comme les sciences forestières, l'ingénierie, la sociologie, l'hydrologie, l'écologie et l'économique. Pour faire les bons choix et pour maximiser les avantages des forêts sans les compromettre, toute la société doit travailler de concert et employer les meilleures données et les plus actuelles. Tenir à jour des bases de données pour garantir l'intégration et l'accessibilité de cette information dans un souci d'efficacité est essentiel à la planification de la gestion.

Sources de données

- Services Nouveau-Brunswick
- J.D Irving Limited – Terres boisées
- Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick
- Southern New Brunswick Wood Co-operative Limited
- Parc national Fundy
- Musée du Nouveau-Brunswick

Résultats de base

Le sommaire du Système d'information géographique (SIG, tableau 46) provient de divers organismes et partenaires provinciaux. Divers analystes du SIG qui travaillent à la FMF depuis son instauration en 1992 ont pris en charge la compilation en couvertures et en bibliothèques. Cette liste permet à nos partenaires et aux membres du grand public d'avoir une description des données utiles à la recherche et d'intérêt général. Cette base de données spatiales est constamment révisée et affinée au fur et à mesure que nos partenaires et les organismes locaux, provinciaux et municipaux nous fournissent l'information voulue.



Tableau 46. Couches de base (présentées sous forme de couvertures et de bibliothèques ARC/Info) contenues dans le SIG de la forêt modèle de Fundy.

Nom de la couche	Caractéristique	Description	Nom de la couche	Caractéristique	Description
Agriculture	Polygone	Zones agricoles du répertoire forestier	Ecoregold	Polygone	Anciennes limites de l'écorégion
1km_grid	Polygone	Carreaux de 1 km pour le sud du Nouveau-Brunswick	Fmfecoreg	Polygone	Nouvelles écorégions de la FMF
Climap	Polygone	Travaux de Bruce Matson sur le climat/pour ELC	Fmfgd	Polygone	Districts géomorphologiques de la forêt modèle de Fundy
Critical	Point	Trouées (Judy Loo)	fmfphoto	Polygone	Points centraux de photographies pour la forêt modèle de Fundy
DWA-crown	Polygone	Ravages de cervidés publics	fmfsoils	Polygone	Fundy model Forest Soils Association
DWA-jdi	Polygone	Ravages de cervidés appartenant à JDI	fmfwatshed	Polygone	Tout bassin hydrographique qui coïncide avec les limites de la forêt modèle de Fundy
Ecodist	Polygone	Écodistricts du sud-est du Nouveau-Brunswick	fmfwmz	Polygone	Zones de gestion de la faune de la forêt modèle de Fundy
Ecomap	Polygone	Anciens écodistricts du Nouveau-Brunswick	Fnpdrain	Polygone	Principaux réseaux de drainage du Parc national Fundy
Fmfbnd	Polygone	Limites de la forêt modèle de Fundy	fnpgrid	Polygone	Grille de feuilles de carte du PNF
Fmfdrain	Ligne	Principaux réseaux de drainage de la forêt modèle de Fundy	fnpd	Polygone	Route du PNF avec des polygones de reprise
Fmfnumhy	Ligne	Routes numérotées de la forêt modèle de Fundy	fnptrail	Ligne	Toutes les routes, tous les sentiers, etc. du PNF (1999)
Fmfroads	Ligne	Routes de la forêt modèle de Fundy (1993)	grid	Polygone	Index des feuilles de carte de la FMF
Fmfwatersheds	Polygone	La plupart des bassins hydrographiques qui comprennent la FMF	Mch	Polygone	Blocs d'habitats dans les forêts de conifères adultes de la FMF
Fnp	Polygone	Limites du Parc national Fundy	Nb	Polygone	Tracé approximatif du Nouveau-Brunswick
Fnpd	Ligne	Routes du parc national Fundy (1993)	Nb-old	Polygone	Tracé du littoral du Nouveau-Brunswick
Gaps.shp	Fichier « de forme »	Trouées	Nb-towns	Polygone	Villes, pépinières de JDI et établissements de recherche au Nouveau-Brunswick
Gridnts	Polygone	Feuilles de carte du SNRC pour la forêt modèle de Fundy	Photo82	Point	Points centraux de photographies pour le répertoire forestier de 1982
Inoperable	Polygone	Pentes impraticables > 20 %.	properties	Polygone	Limites des propriétés (Couronne, SNB, JDI, PNF et autres)
Legalresv	Polygone	Réserves obligatoires	psp	Point	PEP de JDI pour le Nouveau-Brunswick
Maple	Point	Érablières	pspsnb	Point	PEP pour le SNB
Marten	Polygone	Forêt de conifères adultes servant d'habitat à la martre	recreation	Point	Zones récréatives de la FMF
Mills	Point	Scieries et usines de pâte au Nouveau-Brunswick	Tourism-ply	Polygone	Polygones touristiques
Nbecopnt	Point	Zones écologiquement importantes dans la FMF	Tourism-pnt	Point	Lieux touristiques
Nbrecpnt	Point	Points d'intérêt de la FMF pour les loisirs	Towns	Point	Toutes les villes et tous les villages dans la FMF
Newfhold	Polygone	Limites de la tenure franche de JDI au Nouveau-Brunswick	Water	Polygone	Tous les plans d'eau dans la FMF
Prop.shp	Fichier « de forme »	Droit de propriété important	Watsheds	Polygone	Bassins hydrographiques qui comprennent la FMF
Roads	Ligne	Routes de la FMF	Conservation	Polygone	Sites de conservation
Sites_all	Polygone	Trouées	Wnz	Polygone	Zones de gestion de la faune de Nouveau-Brunswick
Snow	Ligne	Pistes de motoneige	Xmas	Point	Production de sapins de Noël
Soils	Polygone	Terres du SE du Nouveau-Brunswick	Water2	Polygone	Polygones de plans d'eau à l'intérieur et à l'extérieur de la FMF
Streams	Ligne	Cours d'eau de la FMF	Towns2	Point	D'autres villes et villages dans la FMF
Buf	Polygone	Tampons de 30 m dans la partie du SNB faisant partie de la FMF	Aboriginal	Point	Sites autochtones
X-mas	Points	Production de sapins de Noël dans la FMF	Soil_unit	Polygone	Terres du SNB
Coast	Ligne	Ligne de côte du PNF à Martinhead	Newreg	Polygone	Nouvelle écorégion du NB (avec Écodistricts modifiés)



Coast15	Polygone	Ligne de côte du PNF à Martinhead, avec tampon de 15 km	Fmforest93.shp	Polygone	Répertoire forestier de 1993 mis à jour pour 1996, avec VCT et FCG attribués
Du	Point	Zones Canards illimités	Historic	Point	Sites historiques
Ecodist1	Polygone	Éco-disticts FMF	Historic.shp	Point	Sites historiques
Ecodistold	Polygone	Limites de l'ancien écodistrict	Nondescribed	Point	Sites historiques non décrits/non nommés
Ecogrid	Polygone	Écorégion par feuille de carte pour le SE du Nouveau-Brunswick	Nondescribed.shp	Point	Site historique non décrit/non nommé
EcoMix	Polygone	Tous les peuplements mixtes (répertoires de 1982) par écorégion	Region.txt	Point	Couche d'annotations pour les pays et les ville
Ecoreg	Polygone	Ecorégions du SE du Nouveau-Brunswick	Regiontxt.shp	shape	Couche d'annotations pour les pays et les villes
Ecoreg1	Polygone	Écorégions dans la zone de la FMF	Forest97	Polygone	Répertoire du MRNENB de 1993 mis à jour jusqu'à 1997
Roads97	Ligne	Lignes médianes des routes, y compris les pistes d'exploitation	Dslope	Polygone	Polygones des pentes prononcées (de 0 à 10 %, de 10 à 20 %, de 20 à 30 %)
Streams97	Ligne	Lignes médianes des cours d'eau	Dem	Point	Données d'élévation de la CIGNB
Ligne97	Ligne	Combinaison de routes et de cours d'eau	Sitequal	Polygone	Qualité du site, selon ELC (A, B, C)



Fonctionnalité et application

Cet indicateur est très efficace, et le contrôle se poursuit. Tout nouveau renseignement obtenu dans le cadre de projets ou grâce à l'acquisition auprès d'autres sources est ajouté à la base de données SIG de la FMF. Ainsi, les gestionnaires et les propriétaires fonciers de la région peuvent immédiatement appliquer cette information à leurs décisions de planification de la gestion. La technologie permet de transférer facilement cette information aux systèmes de J.D. Irving et de SNB et de produire rapidement des cartes pour les propriétaires fonciers. Les propriétaires et les gestionnaires peuvent, à leur discrétion, choisir de tenir compte ou de ne pas tenir compte des renseignements fournis.

Indicateur 6.5b

Ampleur des activités de transfert
technologique dans la FMF

Objectif de la planification de la gestion — Veiller à ce que le public dispose de l'information le plus à jour afin de favoriser sa participation à la prise de décisions éclairées.

Bien-fondé de l'indicateur

L'un des buts de la FMF est de promouvoir la diffusion des résultats et des connaissances acquises dans le cadre de la recherche effectuée aux échelons local, national et international. On espère que la majeure partie de la recherche effectuée sera appliquée aux pratiques forestières « sur le terrain » et aux processus de planification de la gestion.

Sources de données

- Procès-verbaux des réunions du Groupe 6
- Base de données de la page Web
- Conférences
- Ateliers

Résultats de base

Page Web de la forêt modèle de Fundy

L'un des buts de la forêt modèle de Fundy est de fournir un centre de diffusion des résultats des projets de recherches effectués dans la FMF. La page Web (figure 46) nous permet d'atteindre un public beaucoup plus large et de diffuser l'information sur le concept de forêt modèle. De plus, il donne au public l'occasion de se tenir au courant (figure 47) des projets, des réunions, des ateliers et des tournées à venir.

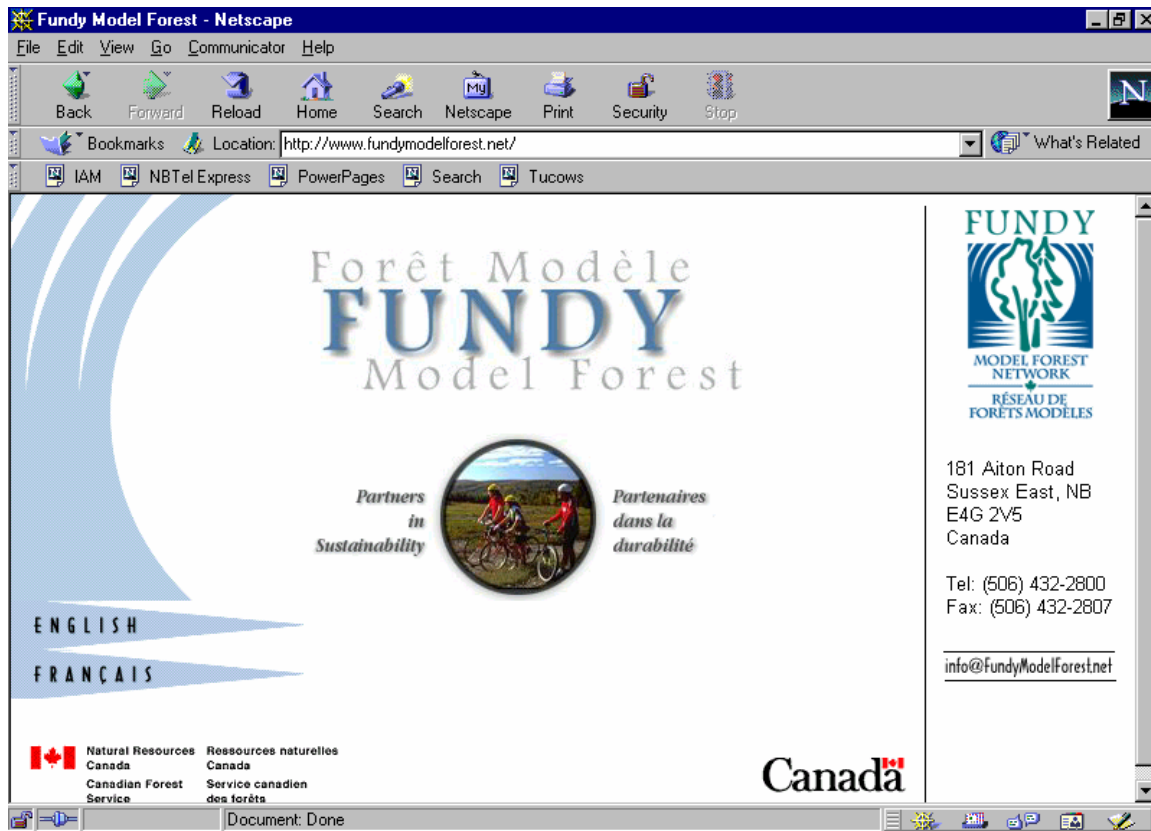


Figure 46. La page d'accueil du site Web de la FMF.

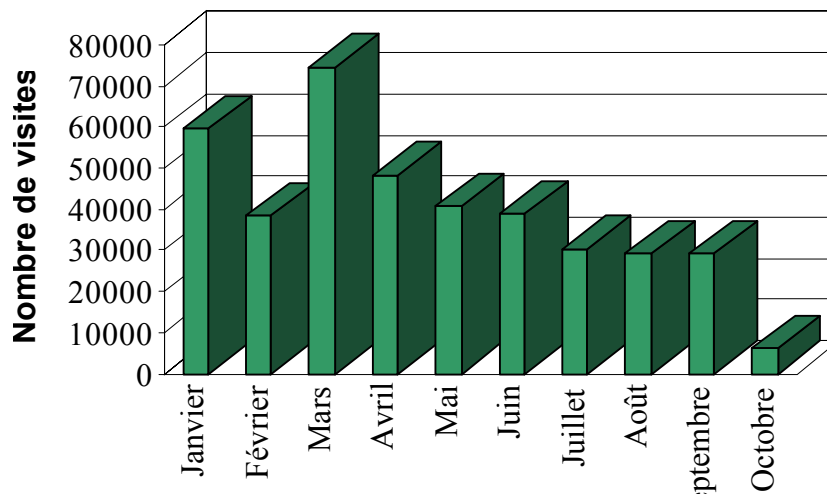


Figure 47. Nombre de visiteurs de la page Web de la FMF (2000).



La Nova Forest Alliance



Figure 48. Emplacement de la Nova Forest Alliance

La Nova Forest Alliance (NFA), située dans la région centrale de la Nouvelle-Écosse (Figure 48) a joué un rôle unique au sein du Réseau canadien des forêts modèles. À titre de site associé à la FMF, la NFA a été utilisée pour la mise à l'essai du développement accéléré d'un partenariat misant directement sur les expériences d'une forêt modèle existante. Plus spécifiquement, des connaissances obtenues dans le cadre de l'étude du bassin hydrographique de Hayward Brook dans la FMF sont maintenant transférées et appliquées au bassin hydrographique Pockwock de la Nouvelle-Écosse. Au cours de la Phase III du Programme de forêts modèles au Canada, la NFA obtient le statut de forêt modèle.

La NFA travaille en étroite collaboration avec la forêt modèle de Fundy afin de mettre en commun l'information et de favoriser le transfert technologique dans des domaines d'intérêt commun.

Bulletins d'information, dépliants, affiches, recueil

Depuis 1992, la FMF a élaboré un large éventail de produits de communication, qui ont été distribués aux décideurs et aux artisans des politiques, aux dirigeants communautaires, aux établissements d'enseignement, à tous les ordres de gouvernement, aux groupes d'intérêts spéciaux, aux propriétaires fonciers, aux médias, aux membres du partenariat de la FMF et au grand public.

Parmi les produits de communication diffusés, mentionnons le bulletin d'information *Horizons*, qu'on publie depuis 1992. Ce bulletin est distribué à tous les partenaires et vise à informer le grand public des activités qui se déroulent dans la forêt modèle.

Un certain nombre de dépliants a aussi été produit au fil des ans, y compris un dépliant général sur la FMF, des dépliants d'interprétation (projet de la Forêt de conservation Robinson, pistes de randonnées pédestres et sentiers de la FMF) et des dépliants techniques (fragmentation, base de données



socioéconomiques). On a aussi produit un certain nombre de notes techniques qui décrivent en détail les activités de recherche permanentes réalisées dans la FMF.

Le groupe de l'Écosystème de la grande région de Fundy (EGRF) a produit, en collaboration avec la FMF, un ensemble de lignes directrices de gestion forestière en vue de protéger la biodiversité indigène de la FMF.

On a aussi produit un certain nombre d'affiches qui mettent en relief les nombreux projets de recherche réalisés dans la FMF. Un ensemble de quatre affiches a été créé au cours de la Phase 2. Ces affiches insistent sur trois aspects importants de la FMF : la coopération, la mise en œuvre et l'éducation. D'autres affiches ont été publiées sur les sujets suivants : résultats de projets de recherche réalisés à Hayward Brook; critères et indicateurs dans la FMF; utilisation future de la terre dans la FMF; base de données socioéconomiques; participation du public; et planification de l'aménagement dans la FMF.

Global Forester — Trousses éducatives

Global Forester, trousse pédagogique destinée aux enseignants de niveau primaire, a été élaboré par deux enseignants de la région, en collaboration avec la FMF. La trousse a été distribuée au cours de l'hiver 1997. Cette trousse d'enseignement est destinée aux enfants de la maternelle jusqu'à la cinquième année. La trousse pédagogique *Global Forester* est une unité linguistique thématique conçue pour soutenir les enseignants. Chaque trousse s'assortit de plans de leçons, de feuilles d'activité, de pochettes d'information sur la FMF et le réseau des forêts modèles, et d'une liste des ressources forestières à la disposition des enseignants.

Teachers In-service

Depuis 1998, la FMF tient des ateliers en milieu de travail pour les enseignants de niveau primaire des districts 4 et 6 (Figure 49). Cette activité, qui a généralement lieu au début de l'année scolaire, a été offerte en 1998, en 1999 et en 2000. L'atelier permet de fournir de l'information sur la FMF, sur le réseau des forêts modèles et sur les visites, de tenir des discussions, de distribuer des trousseaux pédagogiques *Global Forester*, d'effectuer des sondages et d'accueillir des conférenciers.

Au fil des ans, l'atelier a attiré des visiteurs de la Forêt modèle du lac Abitibi et de la Forêt modèle internationale de Chiloé, et l'on a élargi sa portée en vue de l'offrir dans d'autres districts scolaires du sud du Nouveau-Brunswick.



Figure 49. Atelier en milieu de travail avec les enseignants des districts scolaires 4 et 6.



Cette activité s'est révélée fructueuse, car elle a permis de diffuser les connaissances acquises en matière de gestion forestière durable aux échelons local, régional et national.

Multimédia et vidéo

Le multimédia et la vidéo sont des aspects importants des efforts de transfert technologique de la FMF.

En 1997, on a produit un cédérom afin de présenter la Phase 1. Le cédérom était accompagné d'un recueil résumant plus de 100 projets. On l'a distribué partout au Canada.

La vidéo « Forestry Best Management Practices and Water Quality » a été produite en 1997. Élaborée par le comité de l'eau et du sol (Groupe 3), cette vidéo de 30 minutes fournit des conseils pratiques sur l'intégration de pratiques exemplaires de gestion aux activités quotidiennes d'exploitation forestière. Elle s'est révélée l'outil de communication de la FMF le plus prisé. On l'a distribuée aux collègues, aux universités, aux organismes gouvernementaux et aux entrepreneurs privés.

La FMF a produit trois autres cédéroms : *Sustainable Forest Management : Decision Making Tools for Land Managers*; *Caribou Plain Trail*, produit éducatif fondé sur la piste du parc national Fundy; et *Detection and Recognition of Forest Pests — Tool for Land Owners*.

On a diffusé, en 2000, une annonce publicitaire sur la FMF à la télévision anglaise et française.

Conférences, ateliers et cours

La FMF a animé et organisé un certain nombre d'ateliers, de conférences et de séries d'exposés depuis 1992. Parmi les sujets abordés, mentionnons la qualité de l'eau, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la certification forestière et la télédétection. La forêt modèle a soutenu de nombreux cours destinés à informer les propriétaires de terre à bois, en partenariat avec la Southern New-Brunswick Wood Coop.

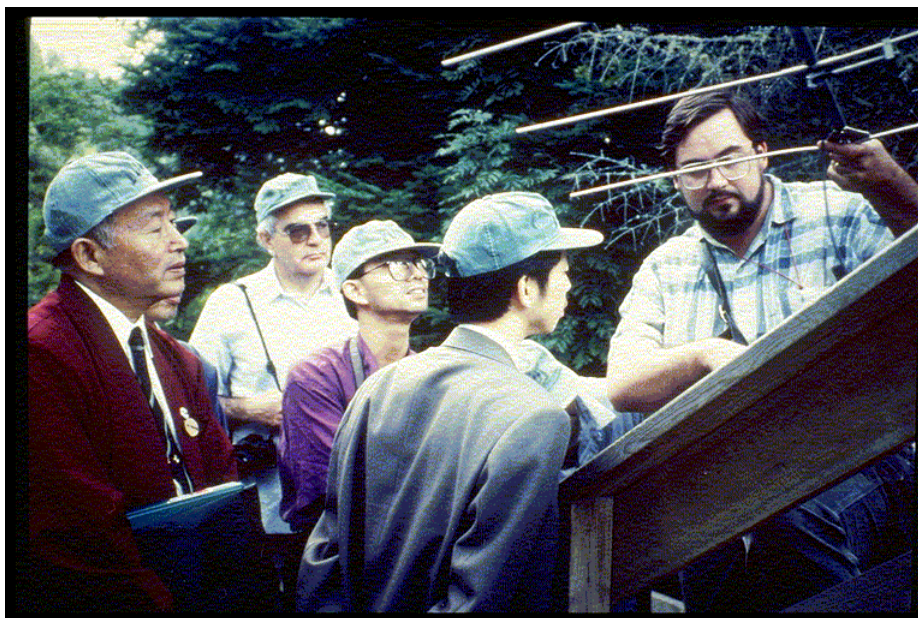


Figure 50. Visite en groupe de la forêt modèle de Fundy



Visites

Les visites ont toujours été le moyen le plus efficace de transmettre le message de la FMF, et elles continuent de l'être. Au fil des ans, la FMF a accueilli de nombreux visiteurs –des citoyens locaux, des établissements d'enseignement, des élus et des délégations internationales (figure 50). Elle a aussi organisé des visites de boisés modèles, de la zone visée par l'étude du bassin hydrographique de Hayward Brook, du PNF, de scieries et de boisés privés.

Voici quelques exemples de visiteurs accueillis par la FMF : une délégation malaysienne en 1993; le Réseau canadien des forêts modèles et le Réseau international des forêts modèles, en 1994 et en 1999; des forestiers chinois en 1995; la Forêt modèle de Chiloé en 1998; et le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie en 2000.

Boisés modèles

Les boisés modèles ont pour but de donner aux membres du public et aux propriétaires de petites terres privées l'occasion d'assister à l'application d'une méthode d'aménagement forestier polyvalente et écologique. La forêt modèle de Fundy contient quatre boisés modèles : McCrea, Mcleod, Boles-Hardie et Whaelghinbran.

Cartes de Noël

On a invité les étudiants de écoles primaires locales à fabriquer pour la forêt modèle des cartes de Noël s'articulant autour du thème « ce que la forêt représente pour moi ». Ces cartes ont été expédiées aux partenaires, aux forêts modèles canadiennes et aux forêts modèles internationales. Chaque carte est signée par le personnel de la forêt modèle et par l'élève qui l'a fabriquée. Cette tradition de Noël novatrice de la FMF a été adoptée par d'autres forêts modèles.

Fonctionnalité et application

La communication permettra de veiller à ce que l'information soit mise à la disponibilité de ceux qui peuvent l'utiliser de façon directe, mais aussi de ceux qui sont intéressés par la planification de la gestion et qui souhaitent y participer davantage. Grâce à des activités comme celles qui sont décrites plus haut, la forêt modèle de Fundy cherche à fournir au public le plus d'information possible afin de le tenir informé, mais aussi de l'encourager à prendre part à la gestion forestière durable de la région. À titre de partenaires de la FMF, les gestionnaires et propriétaires fonciers participent aux activités de relations publiques, où ils se montrent ouverts à l'interaction avec le public. Les occasions d'obtenir les commentaires du public sont importantes pour les propriétaires fonciers, car elles leur permettent de satisfaire aux exigences liées à la planification de la gestion et d'obtenir une rétroaction. La FMF fournit une tribune permettant d'obtenir une rétroaction et des commentaires et de favoriser la communication entre les partenaires et le grand public.



Documents de référence

Arsenault, D., *Community participation in forest management decision-making in New Brunswick*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1996.

Betts, M., *Community forestry in the Fundy Model Forest: concepts and applications*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1998.

Conseil canadien des ministres des forêts, *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts — Progrès à ce jour*, Ressources naturelles Canada, Ottawa (Ontario), 1997.

Chouinard, O. et Perron, J., *Public participation — a key issue for the FMF*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1998.

Doucette, D., *Identification and management of traditional Aboriginal sites and old portage routes in the Fundy Model Forest*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1998.

Knox, J. et Betts, M., *Watershed-based woodlot sector management planning*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 2001.

MacLean, D., Etheridge, P., Pelham, J. et Emrich, W., *Fundy Model Forest — partners in sustainable forest management*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1998.

Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, *NGO participation in the Fundy Model Forest 1996/97 year end report*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1997.

Pettitt, C., *Résultats d'un sondage public sur la gestion des ressources, mené en février 1997*, Forêt modèle de Fundy, Sussex (Nouveau-Brunswick), 1997.